



CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 5 juin 2026

PROCES-VERBAL

Le cinq juin de l'an deux mil vingt-six, à dix-neuf heures et trente minutes, le conseil municipal de la commune de Bennwihr s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de M. Francis DONATH, maire, pour la tenue d'une session ordinaire à la suite de la convocation adressée aux conseillers municipaux le vingt-sept mai de l'an deux mil vingt-six.

PRESENTS (9) : M. Francis DONATH, M. Serge KUENTZMANN, Mme Karine BAUMANN, M. Jean-Louis RICHARD, Mme Virginie DIETERLEN, Mme Catherine FRIEH, Mme Christine FUCHS, Mme Elisabeth PERRIN, Mme Patricia HILD.

ABSENTS AYANT DONNE PROCURATION (5) : Mme Raphaëlle MARTIN donne procuration à M. Francis DONATH, M. Thomas SEILER donne procuration à M. Serge KUENTZMANN, M. Dimitri UHL donne procuration à Mme Karine BAUMANN, M. Pierre WAGNER donne procuration à M. Jean-Louis RICHARD, M. Alexandre BOSQUETTE donne procuration à Mme Patricia HILD.

ABSENT EXCUSE (1) : M. Olivier BURGUY.

SECRETAIRE DE SEANCE : Mme Elisabeth PERRIN.

M. le Maire constate que le quorum est atteint et débute la séance.

Point 1 – Désignation du secrétaire de séance

Elisabeth PERRIN est désignée secrétaire de séance à l'unanimité.
Vote pour 13, contre 0, abstentions 1 (Patricia HILD).

Point 2 – Approbation du procès-verbal du 18 mai 2026

En l'absence de remarques, le procès-verbal de la séance du 18 mai 2026 est approuvé à l'unanimité.
Vote pour 14, contre 0, abstentions 0.

Point 3 – Elections sénatoriales

M. le Maire rappelle que pour Bennwihr, il convient de désigner 3 délégués titulaires et 3 suppléants, sur la même liste, en respectant la parité. Le vote est fait sans débat au scrutin secret.

Une déclaration de candidature a été reçue.

Titre : liste conduite par Francis DONATH

1. Serge KUENTZMANN
2. Virginie DIETERLEN
3. Jean-Louis RICHARD
4. Raphaëlle MARTIN
5. Olivier BURG
6. Catherine FRIEH

Constitution du bureau électoral

Le bureau électoral est présidé par le maire. Il comprend en outre :

- Les deux membres du conseil municipal les plus âgés présents à l'ouverture du scrutin
- Les deux membres du conseil municipal les plus jeunes présents à l'ouverture du scrutin
- Un secrétaire.

Les membres les plus âgés sont Serge et Patricia.

Les membres les plus jeunes sont Virginie et Karine.

Chaque élu, à l'appel de son nom, procède aux opérations électorales.

Le dépouillement donne les résultats suivants :

Nombre d'enveloppes trouvées dans l'urne : 14

Nombre de bulletins blancs : 0

Nombre de bulletins nuls ou enveloppes ne contenant aucun bulletin : 0

Suffrages exprimés : 14

Nombre de voix obtenues par la liste conduite par Francis DONATH : 14

Sont désignés délégués : Serge KUENTZMANN, Virginie DIETERLEN, Jean-Louis RICHARD.

Sont désignés suppléants : Raphaëlle MARTIN, Olivier BURG, Catherine FRIEH.

La séance est levée à 20h15.

Le Maire,
Francis DONATH.



La secrétaire,
Elisabeth PERRIN